



interliaisons

CE de l'UCR-CGT
5 mai 2011

MAI
2011
N° 69

- Rapport sur l'actualité par Hélène Salaün **pages 2 à 6**
- Relevé de décisions **pages 7 et 8**

Vie nouvelle a trente ans !
profitez de la promotion ! (page 9)

Les permanences de l'UCR-CGT

Du 17 au 19 mai

Duchesne Roseline

Gervais Chantal

Du 24 au 26 mai

Blanc Josiane

Duteil François

Contact : **01 48 18 87 52** ou **01 48 18 32 11** • En cas d'absence : **le 01 48 18 87 56**

Mai 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					
■ 5 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR ■ 19 : 9h - Bureau de l'UCR ■ 31 : 9h - Bureau de l'UCR						

juin 2011						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			
■ 9 : 9h/16H.30 - CE de l'UCR ■ 23 : 9h - Bureau de l'UCR						

Commission exécutive de l'UCR -CGT

jeudi 5 mai 2011 - Rapport d'Hélène Salaün

Cher-e-s Camarades,

Bien que l'environnement social et politique dans lequel se déroule cette commission exécutive soit dense, je vais me limiter dans ce rapport à développer quelques points sur lesquels il nous faut approfondir notre réflexion et prendre des décisions.

Je ne vais donc évoquer que très brièvement la situation internationale marquée, entre autres, par le soulèvement des peuples des pays arabes pour la dignité et la liberté.

Ainsi que l'analyse le communiqué commun des organisations syndicales rédigé à l'occasion du 1^{er} mai, journée de solidarité internationale du monde du travail, « *partout dans le monde, cette onde de choc salutaire bouscule les dictatures et porte un message d'espoir de liberté, de démocratie et de progrès social* ».

La journée du 28 avril sur la pénibilité a connu des rassemblements que l'on peut qualifier de corrects mais insuffisants dans la quasi-totalité des départements, avec une forte implication de la CGT.

Quelques mots du 1^{er} Mai. La Commission exécutive confédérale qui s'est réunie mardi en a fait une rapide analyse. Ce 1^{er} mai 2011 ne restera sans doute pas dans la liste des records d'affluence mais il est loin d'être dans le peloton de queue.

Près de 200 rassemblements et manifestations ont été recensés, regroupant plus de 120.000 participants. Dans ce contexte de crise économique et sociale qui creuse les inégalités et mine la cohésion sociale, ce 1^{er} mai 2011 était porteur de la solidarité entre les salariés, du besoin du mieux vivre ensemble, de parvenir à l'égalité des droits, à la Paix.

Lutter pour le progrès social est la seule façon de faire reculer l'exclusion, le racisme, le rejet de l'autre.

Il a été marqué, également, par la détermination des manifestants à faire de cette journée une nouvelle étape de mobilisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Avant d'en venir plus précisément aux deux axes revendicatifs majeurs qui font notre actualité : la perte d'autonomie et le pouvoir d'achat, je vous donne connaissance d'un sondage IPSOS qui vient de paraître dans le magazine Liaisons sociales.

Il indique que 52 % des personnes interrogées souhaitent « tout à fait » que les mesures votées en 2010 sur les retraites, fassent l'objet de nouveaux débats lors de la prochaine campagne présidentielle.

68 % se disent inquiets pour leur niveau de vie à la retraite et ce pourcentage monte à 78 % lorsque l'on interroge exclusivement les actifs. Avec sa « réforme », le gouvernement n'a convaincu personne !

S'AGISSANT DU DOSSIER DE LA PERTE D'AUTONOMIE :

Les discussions au sein des différents groupes mis en place par le gouvernement montrent qu'il est en difficulté pour faire partager ses options. Ce n'est pas pour autant qu'il renoncera à son projet, mais il ne pourra pas se prévaloir d'un consensus des associations, organisations syndicales, voire personnalités qualifiées pour le faire figurer dans un projet de loi.

Alors qu'il s'évertue à justifier la nécessité de faire entrer les assureurs privés dans la prise en charge de ce qu'il entend continuer à appeler « la dépendance » concernant exclusivement les personnes âgées, la majorité des représentants des syndicats et associations demandent que cette prise en charge relève de la solidarité nationale.

Le 28 avril, un collectif des partis de gauche, de syndicats et d'associations a lancé un appel récusant toute intervention du privé

Commission exécutive de l'UCR -CGT

jeudi 5 mai 2011 - Rapport d'Hélène Salaün (suite)

dans la perte d'autonomie, exigeant que cette prise en charge relève exclusivement de la solidarité nationale.

Selon une enquête récente du C.S.A., 57 % des français de 45 à 75 ans, se disent hostiles à l'instauration d'une assurance obligatoire sur le mode des assurances voiture. Un des groupes de travail ministériels a d'ailleurs observé que les contrats d'assurances n'étaient pas toujours transparents, ni protecteurs du consommateur. Nous en avons d'ailleurs hélas, un exemple au sein même de notre maison avec le contrat mis en place par l'AG2R, Jean-Marie Schapman y reviendra.

Ces contrats ont des clauses derrière les assureurs se retranchent pour ne pas payer les rentes, pour lesquelles ils avaient été souscrits, au moment de la réalisation du risque.

Ces contrats étant baptisés « contrats dépendance », les souscripteurs pensent être assurés en cas de perte d'autonomie, mais en réalité, ces contrats ne couvrent généralement que les personnes qui se trouvent en équivalence GIR 1 ou 2, c'est à dire très handicapés, et encore ! Chaque compagnie établit ses propres critères et fait évaluer l'état des personnes par ses propres médecins « conseil ».

Autant dire que peu de rentes sont versées. C'est un marché de dupes pour les souscripteurs mais extrêmement juteux pour les compagnies d'assurances. On comprend pourquoi ils sont si impatients de s'y investir. C'est une raison supplémentaire pour refuser qu'elles y soient autorisées.

Des informations plus précises pourront être apportées sur les travaux des quatre groupes de travail par les camarades qui y participent.

Je voudrais m'attarder sur la prise en charge de ce dossier au sein de la CGT. La CE confédérale a eu à en débattre ; Des

commissions de travail confédérales ont été mises en place, dont une qui travaille en commun avec l'UCR, un argumentaire a été adressé aux organisations, un tract élaboré pour être diffusé à la population, reprenant les principaux éléments du dossier et de nos propositions, beaucoup de réunions ont été organisées dans les départements, dans les fédérations, souvent à l'initiative des USR ou UFR, parfois en association avec les UD ou UL...

Bref, il semble que la logistique a bien été mise en place, et pourtant !!!!

Nous devons bien constater que même lorsque les UD ou UL sont parties prenantes de l'initiative, peu de camarades actifs y participent, hormis quelques militants de ces structures ou de quelques syndicats, souvent du champ professionnel de la santé.

Cette difficulté à faire prendre en compte ce dossier par les organisations syndicales des actifs est préjudiciable à l'objectif fixé d'instaurer un grand débat avec l'ensemble des salariés d'abord.

Cela ne doit pas rester un débat de militants ou d'experts sur un dossier qui ne concernerait que les personnes âgées. Nous avons vraiment besoin que s'instaure un grand débat citoyen.

Il nous faut réfléchir aux moyens de dépasser cet obstacle pour mettre toute la Cgt dans l'action.

Nous invitons les camarades de la CE à nous faire un point sur les signatures recueillies dans le cadre de l'appel aux personnalités. C'est un élément de popularisation de notre action en direction de la société civile mais aussi, si nous l'utilisons en terme de communication, auprès de la population.

L'autre dossier d'actualité est celui du pouvoir d'achat :

Il nous semble qu'il est stratégique et à plusieurs titres. D'une part parce qu'il

Commission exécutive de l'UCR -CGT

jeudi 5 mai 2011 - Rapport d'Hélène Salaün (suite)

conditionne fondamentalement la vie des retraités - si je m'en tiens à la population qui nous préoccupe particulièrement - mais aussi parce la dégradation des conditions de vie des citoyens de notre pays n'est pas sans relation avec la montée des organisations xénophobes et racistes comme le Front National. Son objectif d'instrumentaliser les organisations syndicales, n'est pas nouveau mais l'offensive n'intervient pas n'importe quand. Elle s'inscrit dans la campagne électorale pour les présidentielles de 2012. Le Front National sait parfaitement jouer du désarroi des personnes confrontées à des conditions de vie qui ne cessent de se dégrader et dont elles ne voient pas l'issue.

Il exploite ce désespoir et cette colère. Le discours fait par sa présidente, le 1^{er} mai, teinté de références sociales, montre que sa stratégie est claire : obtenir le soutien des couches populaires les plus touchées par la crise mais aussi celui des couches moyennes qui s'estiment « déclassées » en désignant les responsables : les immigrés. Il serait dangereux de la sous-estimer. Nous savons aussi que la population âgée est particulièrement sensible aux thèmes sécuritaires, fond de commerce du F.N.

La confédération a adressé à ses organisations un argumentaire complet pour les aider à combattre auprès des salariés, ses thèses dangereuses, mais qui ne sont pas sans trouver d'échos auprès d'une population que l'on voudrait croire marginale.

Il faut dire que le terreau sur lequel se plaisent ces thèses nauséabondes est fertile :

Huit millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans notre pays selon l'INSEE qui a fait paraître son édition 2011 « revenus et patrimoines des ménages ».

13 % de personnes ont vécu en 2008 avec un revenu inférieur à 949 € par mois et nous

savons que cela concerne beaucoup de retraités.

Le rapport 2010 de la Banque de France, montre que les plus de 55 ans représentaient plus de 23 % des surendettés contre 13 % en 2001. La part des plus de 65 ans, elle a doublé passant de 4 à 8 % en 10 ans.

Dans ce contexte, c'est sans grande surprise qu'une enquête récente de l'Humanité Dimanche, montre que pour les salariés, la revendication prioritaire est l'amélioration du Pouvoir d'achat. Ceci est attesté par la recrudescence des conflits salariaux dans de nombreuses entreprises. Nous en avons déjà débattu dans nos précédentes CE, c'est bien la préoccupation première des retraités.

L'importance donnée à cette revendication traduit les difficultés rencontrées par les foyers les plus modestes à un moment où l'inflation pèse sur les dépenses contraintes : logement, énergie (*le prix de l'essence a atteint, le 2 mai, un nouveau record*), santé (*plus d'un millier de médicaments ne seront plus remboursés qu'à 30 % au lieu de 35 %*) ... Leur pouvoir d'achat est en régression alors que dans le même temps, rajoutant au sentiment d'injustice, 591 millions d'euros ont été restitués aux 14.443 contribuables les plus aisés, dans le cadre du bouclier fiscal.

L'enquête fait apparaître que pour 76 % de la population, la revalorisation des salaires est la priorité, suivie de la défense de l'emploi à 72 %, la protection sociale à 70 %, la santé au travail à 61 %, la pénibilité à 59 %, l'âge de départ à la retraite à 55 %.

Autre élément intéressant, 80 % souhaitent que les organisations syndicales agissent rapidement sur ces dossiers sans attendre la présidentielle de 2012.

Ce n'est pas la proposition ridicule du Président de la République d'imposer le versement d'une prime aux entreprises de 50 personnes et plus et attribuant des

Commission exécutive de l'UCR -CGT

jeudi 5 mai 2011 - Rapport d'Hélène Salaün (suite)

dividendes à la hausse à leurs actionnaires qui est de nature à apaiser la colère, au contraire ! Elle marque cependant une reconnaissance implicite de la réalité du problème du pouvoir d'achat des salariés.

L'UCR est donc bien en phase avec les aspirations de la population avec ces deux sujets « au feu » : le pouvoir d'achat et la perte d'autonomie qui est un des dossiers de la protection sociale.

Cependant, il nous faut bien constater que nous sommes en difficulté pour décider d'une action unitaire avec les autres organisations de retraités.

Nous sommes face à un blocage de l'Inter UCR qu'il nous faut analyser.

Le refus des autres organisations d'engager une action unitaire sur le problème du pouvoir d'achat et de ne s'en tenir qu'au dossier de la perte d'autonomie, nous apparaît bien comme un choix stratégique, une orientation délibérée de leurs confédérations.

Renvoyer à l'automne la perspective d'une action ne peut nous satisfaire et encore moins s'il s'agit de l'inscrire dans le cadre de la « semaine bleue ».

Nous ne pouvons nous satisfaire de l'augmentation des pensions de 2,1 % au 1^{er} avril, ni de celle retraites complémentaires au 1^{er} juillet.

La prochaine réunion de l'Inter UCR aura lieu le 30 juin.

Nous invitons la commission exécutive à réfléchir aux propositions que l'UCR CGT pourrait formuler à cette occasion et aux modalités à mettre en œuvre pour surmonter ce blocage.

Nous sommes attachés à l'unité d'action qui est un élément déterminant pour la mobilisation mais cette unité n'a de sens que si justement elle permet la mise en mouvement du plus grand nombre !

L'urgence de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, leur attente ne peuvent se satisfaire de rencontres unitaires qui n'auraient d'autres traductions que des communiqués communs !

Pour l'UCR et ses organisations, il ne peut être question de rester les banderoles aux pieds jusqu'en avril 2012 !

Notre attachement à cette unité ne doit pas être instrumentalisé par les autres organisations pour imposer une stratégie de d'attente.

Nous avons réussi, même si cela n'a pas toujours été spectaculaire, à mener des actions à notre seule initiative pour la défense du pouvoir d'achat. Le 17 mars en est le dernier exemple.

Même si c'est difficile, même si c'est compliqué, il nous faut, sans rompre avec notre objectif d'action unitaire, travailler à la mobilisation pour la défense des revendications des retraités et le Pouvoir d'achat en est le phare.

Nous proposons que cette CE et celle du mois de juin s'emparent de ce sujet, réfléchissent à la stratégie à mettre en œuvre afin de donner un mandat précis aux représentants de notre UCR à la rencontre Inter-UCR du 30 juin.

Selon les décisions que nous prendrons, notre Comité général d'octobre sera un moment d'analyse de nos actions ou un tremplin pour en lancer une.

N'est-il pas possible, si nous ne pouvons parvenir à une décision d'action unitaire au sommet, de rechercher cette unité sur le territoire, avec les organisations locales mais surtout avec les retraités eux-mêmes ?

Et si nous ne pouvons avoir le nombre qui nous semble nécessaire, à de grandes manifestations, recherchons la visibilité, le spectaculaire !

Commission exécutive de l'UCR -CGT

jeudi 5 mai 2011 - Rapport d'Hélène Salaün (suite)

N'est-ce pas l'occasion de mettre en pratique ce qui n'est encore qu'un slogan dans beaucoup de nos structures : l'organisation des « 1000 points de rencontre » avec les retraités ?

Aller à la rencontre des retraités sur leurs lieux de vie peut-être l'occasion de discuter avec eux de pouvoir d'achat, de faire exprimer leurs et de les inviter, sous les formes qu'ils décideront à les faire connaître.

Quelques mises en pratique de ces rencontres avec la population (Puy de Dôme, Haute-Vienne, Côte d'Or...) ont des premiers résultats qui nous paraissent intéressants et ne peuvent que nous inviter à persévérer

Ainsi, à partir des informations données par le Cogitiel, des quartiers ou des territoires sont ciblés, les syndiqués et militants concernés réunis.

Cette démarche faite en lien avec les organisations et les structures existantes (sections multi professionnelles et professionnelles, ULSR, UL...) permettent aux syndiqués du lieu ciblé, organisés dans différentes structures de se rencontrer.

Ce sont les syndiqués eux-mêmes, qui décident des thèmes et des modalités à mettre en œuvre pour aller à la rencontre de la population retraitée de leur environnement.

Ainsi, les thèmes revendicatifs mis en avant correspondent à une réalité locale. Selon les lieux, ils peuvent être différents.

Ce qui est important est que les adhérents s'investissent personnellement dans ces rencontres, démultipliant nos capacités de contacts.

Ils deviennent véritablement des acteurs de la vie syndicale.

Cela demande un peu d'organisation, de trouver des lieux pour ces rencontres qu'il faut essayer de rendre pérennes. Cela peut être une salle municipale, une permanence

visible, peut-être des stands CGT mobiles, les locaux de l'UL...

Il faut donner, en quelque sorte l'habitude aux retraités de venir rencontrer et débattre de leurs problèmes, de leurs besoins liés à leurs conditions de vie : habitat, transports, pouvoir d'achat mais aussi loisirs et culture....

Bien évidemment, cela ne se fait pas en un jour, et ne peut être repris partout de la même façon mais c'est une approche extrêmement intéressante de mise en place de notre décision de 1.000 points de rencontre qui semble porter ses fruits, et au bout, il y a le renforcement !

N'est-ce pas un outil important pour dépasser les difficultés rencontrées dans les instances de sommet à la réalisation d'actions unitaires ?

Cette décision de 1000 points de rencontres que nous avons prise ensemble, a pour objectif de faire connaître notre syndicalisme pour mieux le renforcer et donner ainsi plus de poids aux retraités dans le débat social et pour la défense de leurs revendications.

Nous le savons, la situation de nos forces syndiquées est le principal obstacle mis sur le chemin pour gagner de nouveaux succès.

Continuité syndicale, déploiement sur le territoire, organisation des 1.000 points de rencontre doivent être les axes prioritaires des feuilles de routes de chaque USR, chaque UFR.

Notre capacité revendicative en dépend !

Commission exécutive de l'UCR -CGT

5 MAI 2011 - RELEVÉ DE DÉCISIONS

Beaucoup de camarades excusés à cette CE.

Organisation de la permanence :

Il est rappelé aux membres de la CE qu'ils doivent informer le secrétariat suffisamment à l'avance en cas d'empêchement afin que des dispositions puissent être prises pour leur remplacement.

L'ordre du jour initial est modifié en raison de l'absence pour maladie de Françoise Vagner qui devait traiter du sujet de la FERPA. Il est proposé de remettre ce point à la prochaine CE du 9 juin et de terminer les travaux de cette Commission Exécutive à 12h30.

Le débat :

Après analyse du contexte politique et social, national et international, quelques problèmes pointés :

- **COGITIEL** : excellent outil qui demande à être bien alimenté et mis à jour régulièrement. Besoin de formation à cet outil.
- Toujours quelques difficultés à faire prendre en compte le syndicalisme « retraités », comme un syndicalisme à part entière par les organisations des actifs.
- **Perte d'autonomie** : beaucoup d'initiatives se tiennent ou sont programmées mais dont nous n'avons pas la connaissance. Besoin de faire remonter les informations. Ces rencontres sont très souvent à l'initiative des USR et UFR mais la participation des actifs est limitée, il y a besoin de convaincre à une plus grande implication de ceux-ci permettant la prise en compte de façon confédéralisée.
- **Le 4 pages confédéral** est un bon outil pour débattre mais Il y a besoin d'apporter des précisions sur les financements nécessaires à la perte d'autonomie.
- **Signatures de la charte par des personnalités** : peu de prise en charge de ce dossier par les structures locales. Il est urgent qu'un rappel des objectifs soit adressé aux organisations de l'UCR. (Pourquoi cet appel, quelles personnalités doivent être contactées...)
- **Pouvoir d'Achat** : cette revendication est jugée prioritaire et correspond à l'attente des retraités. La Ce estime indispensable que cette revendication figure dans les perspectives d'action qui pourraient être initiées par l'INTER UCR. Il n'est pas concevable que l'on ne s'en tienne qu'au dossier Perte d'autonomie, aussi important soit-il. La CE pense que l'action devrait se tenir de préférence fin septembre.
Pouvoir d'achat et protection sociale sont indispensables aux retraités pour « bien vivre leur retraite ».
- **Action Unitaire** : elle est jugée importante mais ne doit pas nous interdire l'UCR de prendre des initiatives seule, à l'instar du 17 mars, même si les autres organisations s'y refusent.

Commission exécutive de l'UCR -CGT

5 MAI 2011 - RELEVÉ DE DÉCISIONS (SUITE)

- **Mobilisation**

- La période qui s'ouvre est peu propice à la mobilisation des retraités comme des actifs, cependant il faut occuper le terrain et s'inscrire dans la campagne « salaires » de la confédération avec le matériel à disposition et qui doit être utilisé.

Pour autant celle-ci reste insuffisante. Beaucoup d'attentisme en raison de la proximité des élections présidentielles.

- Tenir compte de nos forces militantes. Il est difficile de prendre en charge l'organisation d'initiatives d'actions sur des thèmes différents dans une même période.
- Par rapport au Front National, besoin d'utiliser l'argumentaire confédéral : « le Front National ou l'imposture sociale » pour combattre et dénoncer les idées, les agissements et la campagne du FN.
- Besoin également d'informer sur la campagne du « pacte euro » plus qui est un véritable danger pour les salariés, en s'attaquant une fois de plus à la protection sociale et aux salaires, et en favorisant la dictature des marchés financiers

- **1.000 points de rencontres**

- Après échange, il apparaît que les objectifs de cette initiative ne sont pas toujours bien compris. Nous devons travailler plus sur le pourquoi et en proximité pour favoriser les liens professionnels et les territoires. **La CE demande qu'un document soit adressé aux organisations de l'UCR, rappelant les objectifs de cette décision et apportant quelques exemples d'initiatives mises en place avec réussite.**

La CE a décidé de convoquer un comité général les 26 et 27 octobre prochain avec comme ordre du jour :

- **actualité revendicative**
- **bilan et analyse de l'UCR depuis le congrès de la Rochelle**
- **évolution et changement de responsabilité au sein de l'UCR.**

La CE a entériné la fusion des espaces « territoire » et « Coderpa » en un seul, il sera piloté en binôme par Josiane Blanc et Jean Pierre Grenon.

Vie nouvelle
MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS (UCR)

Vie nouvelle a 30 ans et sa diffusion grandit également.

PROMOTION POUR LES TRENTE ANS DE VOTRE MAGAZINE



Pour les sections souscrivant au moins 5 abonnements, selon la répartition suivante :

- 35€ offerts au 200 premières sections qui créent de 5 à 24 abonnements
- 45€ offerts aux 70 premières sections qui créent de 25 à 49 abonnements
- 70€ aux 30 premières sections qui créent de 50 à 99 abonnements
- 100€ aux 20 premières sections qui créent au moins 100 abonnements.

**Pour la fiche abonnement se reporter à
Interliaisons N° 65**